

Informations pratiques

Lieu

Espaces Vanel
Arche Marengo - 1 allée Jacques Chaban-Delmas
(à deux pas de la gare Matabiau)
31500 Toulouse

Conditions de participation

Participation uniquement sur inscription préalable
Nombre limité de places
Adhérents fn3s : 250€ Non adhérents : 320€
Organisme de formation déclaré sous le n° 41 54 02592 54

Pour toute inscription faire parvenir impérativement

- Le bulletin d'inscription
- un chèque bancaire pour les journées d'études libellé à l'ordre de la fn3s à l'adresse :
Secrétariat Général de la fn3s
60 rue de Pessac - 33000 Bordeaux

Renseignements

Secrétariat Général de la fn3s
60 rue de Pessac - 33000 Bordeaux
T/F 05 56 24 96 16
Courriel : fn3s@wanadoo.fr
Site internet : fn3s.fr

Conception graphique f-st-val.com 2018

Penser le symptôme et panser le corps

La dimension globale de la santé
en Protection de l'enfance



6, 7, 8
juin 2018
Toulouse



Journées d'études de la Fn3s

www.fn3s.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES
SERVICES SOCIAUX SPÉCIALISÉS
DE PROTECTION DE L'ENFANCE

La préoccupation sanitaire est au cœur de la Protection de l'enfance, mais de manière feutrée, évasive, rarement précisée en tant que telle. Pourtant protéger l'enfant a d'entrée de jeu partie liée avec le soin, au sens de « prendre soin ». Ainsi le soin, le sain, la santé s'inscrivent-ils dans une continuité de sens légitimée, confirmée, par l'évidence d'une prescription, celle du Code civil : « si la santé, la sécurité, la moralité » etc. Cet énoncé est certes daté, inscrit dans la réalité sanitaire de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle où les priorités avaient alors pour noms choléra, poliomyélite, tuberculose, insalubrité des logements. La loi du 24 juillet 1889 sur l'enfance maltraitée ou moralement abandonnée est la première du genre à se préoccuper simultanément de la violence ou des négligences parentales et de la protection des enfants : elle introduit la nécessité systémique d'une telle protection environnementale, à partir de la quadrature « santé, sécurité, moralité, éducation ». Nous savons la hiérarchie des valeurs et des normes qui préside à ce type d'énonciation juridique. Ici la santé, par sa place première, surplombe les trois autres termes. La santé est individuellement comme socialement déterminante en ce sens qu'elle doit tendre vers l'expression d'un bien être global.

Ainsi le préambule de la Constitution de l'OMS (1946) énonce-t-il que la santé « est un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Selon la charte d'Ottawa (1986) les préalables indispensables à toute amélioration de la santé sont les suivants : se loger, accéder à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain revenu, bénéficier d'un écosystème stable, compter sur un apport durable de ressources, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable.

Ces préalables à des conditions de vie correctes nous renvoient au quotidien de ces familles rencontrées en Assistance éducative qui, le plus souvent, sont en situation de carence quant à un ou plusieurs de ces « paramètres du bien-être ».

La santé ne se mesure pas au nombre de pathologies ou d'affections soignées. C'est un rapport à la norme que chacun entretient à partir de son propre seuil de tolérance à l'inacceptable. Si nous ne sommes pas à proprement parler des soignants, nous sommes pour autant dans une forme de soin face à des personnes malades de ne pouvoir accéder à des conditions de vie acceptables, suffisamment bonnes (au sens de Winnicott) c'est-à-dire propices à la sécurité affective et à la stabilité de son environnement.

La dimension éducative et sociale de la santé

La précarité sociale accrue engendre une précarité des soins, tant pour les enfants que pour leurs parents. Nous rencontrons ainsi des situations sanitaires inquiétantes liées à des carences ou négligences quant aux soins, à un déficit éducatif ou culturel dans les familles ou encore à une méconnaissance de la maladie, qu'elle soit physiologique ou psychique, et de ses vecteurs ou causalités.

En amont de la formulation d'une demande médicale par la famille, liée à la conscience (ou non) d'un état pathologique ou carencé, d'une souffrance, un travail éducatif d'accompagnement est indispensable. Mais sommes nous prêts et formés pour cela ?

Le corps expressif

Les premières sensations du bébé sont tactiles, l'éveil sensuel à l'environnement débute principalement par le toucher (suction, caresse, chaleur). L'enveloppe protectrice du corps, la peau, est l'interface expressif entre le moi et le monde : on est bien ou mal dans sa peau. Quand la personne souffre, son corps, en tout ou partie, est un manifeste adressé au regard de l'autre : pâleurs, rougeurs, lésions cutanées sont les signaux habituels d'une affection ; énurésie, boulimie, anorexie et autres tableaux symptomatiques expriment corporellement un malaise psychique enfoui. Ainsi est-il indispensable de savoir repérer et questionner ces différents signaux afin, ensuite, d'orienter au mieux la personne vers des soins appropriés.

Prendre soin et soigner

Le soin peut se décliner de deux manières. D'une part les soins médicaux, le curatif, soit ce qui revient au personnel soignant, au médical. D'autre part le souci de l'autre, la sollicitude, le care, qui signifie prendre soin. Il s'agit là pour nous, travailleurs sociaux, d'une tâche essentielle que de promouvoir des conditions de vie favorisant ce qu'on nomme « être en bonne santé » : certes l'hygiène, qu'elle soit mentale, physique ou « sociale », en est un facteur indispensable mais encore faut-il qu'elle s'inscrive dans un programme plus général, celui de l'éducation et de l'attention portée à l'autre pour un bien être global. Cette préoccupation nécessite toutefois que l'on dispose de quelques points de repères en termes d'étiologie et de prophylaxie.